

L'an deux mille dix-huit, le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation en date du 15 mars 2018, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence d'Yves MERCIER, Maire de Voglans.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 MARS 2018

Etaient présents les conseillers municipaux : MERCIER Yves, BERNON Martine, CONVERT Jacques, BERNOU Malika, BURDET Eric, CAVALLO Sandrine, CROSET Mathieu, GOUJON Alain, NOIRAY Jean, PALUMBO Floriane, SICOLI Carmela, TETAZ Isabelle.

Absents : ANDRE Isabelle, BOLLON Nicolas, BOUVIER Hervé, ELHOMBRE Daniela, GIRARDIN Marcel, MARTIN Catherine, POLLIER Andréa.

PROCURATIONS : Daniela ELHOMBRE a donné pouvoir à M. BERNON
Andréa POLLIER a donné pouvoir à Jacques CONVERT

SECRETAIRE DE SEANCE : Malika BERNOU

Convocations du Conseil Municipal envoyées le 15 mars 2018

Affichage de la réunion du Conseil Municipal le 15 mars 2018

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 février 2018

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce procès-verbal, sachant qu'étaient absents, ce jour-là : Isabelle ANDRE, Martine BERNON, Nicolas BOLLON, Hervé BOUVIER, Sandrine CAVALLO, Mathieu CROSET, Catherine MARTIN, Isabelle TETAZ.

Pour : 10 dont 2 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

I – FINANCES

- BUDGET 2017
- Compte administratif 2017

Monsieur Convert rappelle que le Compte Administratif reprend l'ensemble des dépenses et recettes sur l'exercice 2017.

Section de fonctionnement

Il présente le premier tableau où figurent les montants des dépenses de fonctionnement par chapitre et selon des crédits ouverts (budget primitifs et décisions modificatives sur l'année).
Montant total de mandats émis pour 1 640 542.34 €

Commune de Voglans - 73 - Budget Communal						CA	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET							II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES							A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés	
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12		
011	Charges à caractère général	628 252,00	628 080,29	0,00	0,00	171,71	
012	Charges de personnel et frais assimilés	735 750,00	735 283,94	0,00	0,00	466,06	
014	Atténuations de produits	46 700,00	46 604,80	0,00	0,00	96,00	
65	Autres charges de gestion courante	157 700,00	157 173,42	0,00	0,00	526,58	
Total des dépenses de gestion courante		1 568 402,00	1 567 141,85	0,00	0,00	1 260,35	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 568 402,00	1 567 141,85	0,00	0,00	1 260,35	
023	Virement à la section d'investissement (2)	600 000,00					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (504,00	73 400,69			0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00	
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		600 504,00	73 400,69			627 103,31	
TOTAL		2 168 906,00	1 640 542,34	0,00	0,00	528 363,66	
Pour information (3) R002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016		0,00					

De même que pour les recettes de fonctionnement dont le total s'élève à 2 468 274.78 €.

Commune de Voglans - 73 - Budget Communal						CA	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET							II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES							A2
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés	
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12		
013	Atténuations de charges	22 300,00	38 135,03	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes di	154 870,00	173 013,29	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	1 683 182,00	1 748 154,94	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations, subventions et participations	32 481,00	35 157,88	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	286 580,00	293 055,94	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de gestion courante		2 159 413,00	2 286 517,08	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	107 769,13	117 361,61	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 267 182,13	2 403 878,69	0,00	0,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (0,00	64 396,69			0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	64 396,69			0,00	
TOTAL		2 267 182,13	2 468 274,78	0,00	0,00	0,00	
Pour information (3) R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		0,00					

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 188 532.87 €

Commune de Voglans - 73 - Budget Communal				CA	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+BM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	34 000,00	0,00	0,00	34 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 900,00	0,00	0,00	1 900,00
21	Immobilisations corporelles	1 082 213,85	764 073,24	300 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	658 723,87	348 797,45	200 000,00	110 926,42
Total des dépenses d'équipement		1 757 837,52	1 112 870,69	500 000,00	144 926,42
10	Détails, fonds divers et réserves	3 100,00	3 000,48	0,00	69,51
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	6 235,00	0,00	1 765,00
16	Comptes de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		13 100,00	11 235,48	0,00	1 834,51
43	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 770 937,52	1 124 106,17	500 000,00	146 760,93
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	64 396,69		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	64 396,69		0,00
TOTAL		1 770 937,52	1 188 532,87	500 000,00	82 404,63
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		69 827,86			

Les recettes d'investissement dont le montant total est de 854 382.37€.

Commune de Voglans - 73 - Budget Communal	CA 2017
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	39 700,00	17 752,80	0,00	21 947,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	459 700,00	17 752,80	0,00	441 947,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	125 700,00	108 837,30	0,00	15 862,50
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	651 861,38	651 861,38	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	1 550,00	0,00	1 450,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de casinos	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	780 561,38	783 228,88	0,00	17 332,50
45..	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 240 261,38	788 981,88	0,00	459 279,70
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	600 000,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	504,00	73 480,88	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	600 504,00	73 480,88	0,00	0,00
	TOTAL	1 840 765,38	854 382,37	0,00	866 383,01
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016	(3) 0,00			

La présentation générale du budget se présente ainsi :

Commune de Voglans - 73 - Budget Communal	CA 2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	628 680,29		628 680,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	735 283,94		735 283,94
014	Atténuations de produits	48 604,00		48 604,00
65	Autres charges de gestion courante	157 173,42		157 173,42
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	72 896,69	72 896,69
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	504,00	504,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 567 141,65	73 400,69	1 640 542,34
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 030,48	0,00	3 030,48
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1668 non bud.)	8 235,00	0,00	8 235,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		64 396,69	64 396,69
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (8)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	764 073,24	0,00	764 073,24
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	348 787,45	0,00	348 787,45
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 124 136,18	64 396,69	1 188 532,87
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016			69 827,36

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	36 135,03		36 135,03
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	173 013,29		173 013,29
73	Impôts et taxes	1 749 154,94		1 749 154,94
74	Dotations, subventions et participations	35 157,88		35 157,88
75	Autres produits de gestion courante	293 055,94		293 055,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	117 361,01	64 396,69	181 757,70
Recettes de fonctionnement - Total		2 403 678,09	64 396,69	2 468 274,78
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016				0,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	109 837,50	0,00	109 837,50
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	851 861,38		851 861,38
13	Subventions d'investissement	17 752,80	0,00	17 752,80
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 530,00	0,00	1 530,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	72 896,68	72 896,68
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		604,00	604,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		780 991,68	73 400,68	854 392,37
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				0,00

En fonction des éléments présentés par Monsieur CONVERT, il est constaté pour 2017, un excédent sur la section de fonctionnement de 827 732.44 € et un déficit sur la section d'investissement de 403 978.36 €.

Monsieur Convert rappelle que les restes à réaliser 2017 étaient de 500 000 € et cite les différents montants qui figurent sur l'état «Exécution du budget » du compte administratif.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 640 542,34	G	2 468 274,78	= + 827 732,44
	Section d'investissement	B	1 188 632,87	H	854 392,37	= - 334 240,50
		+		+		
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	69 827,86 (si déficit)	J	(si excédent)	Résultat investissement - 403 978,36
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 898 903,07	= G+H+I+J	3 322 657,15	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00	
	Section d'investissement	F	500 000,00	L	0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	= E+F	500 000,00	= K+L	0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 640 542,34	= G+I+K	2 468 274,78	+ 827 732,44
	Section d'investissement	= B+D+F	1 758 360,73	= H+J+L	854 392,37	- 903 978,36
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 398 903,07	= G+H+I+J+K+L	3 322 657,15	- 76 245,92

Monsieur Convert précise que le déficit en investissement correspond essentiellement à l'emprunt non effectué sur 2017.

Pour le vote du compte administratif, Monsieur le Maire sort de la salle et le conseil municipal vote à l'unanimité des présents le compte administratif 2017.

Pour : 13 dont 2 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Compte de Gestion 2017

Monsieur CONVERT présente le compte de gestion qui reprend les mêmes éléments. Il rappelle que ce document est établi par la trésorerie de la Motte Servolex.

N° COMPTES DE POSTE COMPTABLE : 473039

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRGS. LA MOTTE SERVOLEX

ETABLISSEMENT : VOGLANS

Résultats budgétaires de l'exercice

9110 - VOGLANS

Exercice 2017

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RÉCEPES			
Prévisions budgétaires totales (a)	965 262,09	2 340 076,82	3 305 338,91
Titres de recettes émis (b)	854 382,17	2 400 447,79	3 254 830,16
Réductions de titres (c)	0,00	12 171,04	12 171,04
Recettes nettes (d = b - c)	854 382,17	2 400 274,70	3 254 656,87
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	965 262,09	2 340 076,82	3 305 338,91
Annulations émis (f)	1 169 382,87	1 476 374,34	2 645 757,21
Annulations de mandats (g)	0,00	36 472,00	36 472,00
Depenses nettes (h = e - g)	1 169 382,87	1 400 562,34	2 569 945,21
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		827 732,44	693 581,66
(a - d) Déficit	110 880,92		110 880,92

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

9110 - VOGLANS

Exercice 2017

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	RÉSULTAT AFFECTÉ À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT DE RÉGULARISATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissements	-57 590,37	0,00	-322 350,40	-12 243,49	-492 184,26
Fonctionnement	157 924,53	613 817,89	827 732,84	-98 216,13	1 495 258,13
TOTAL I	100 334,16	613 817,89	505 382,44	-110 459,62	1 003 073,87
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
Investissements	-12 243,49	0,00	0,00	12 243,49	0,00
Fonctionnement	-36 271,13	0,00	0,00	0,00	-36 271,13
Sous-Total	-48 514,62	0,00	0,00	12 243,49	-36 271,13

reprise des résultats du budget annexe eau dissous au 31/12/2016 pour - 12 243,49 au 001 et - 98 276,13 au 002

Pour : 14 dont 2 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

- Affectation des résultats 2017 sur budget 2018

L'affectation des résultats 2017 sur le budget 2018 s'établira de la façon suivante :

L'excédent de fonctionnement sera affecté en recettes d'investissement

compte 1068 827 732,44 €

Le déficit d'investissement sera affecté en dépenses d'investissement

compte 001 - 403 978,36 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'affectation telle que présentée ci-dessus.

Pour : 14 dont 2 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

- BUDGET 2018
- Vote des taux

Il est présenté à l'assemblée un tableau comparatif qui reprend sur trois années, les bases, les taux et les produits issus de ces éléments.

COMPARATIF SUR TROIS ANNEES

Année	BASES			PRODUITS			TOTAL
	TH	FB	FNB	TH	FB	FNB	
2015	6,15	13,01	38,71				
	2 106 940	4 038 639	15 925	129 577	525 430	6165	661 171
2016	6,15	13,01	38,71				
	2 170 634	4 194 546	15 296	133 494	545 710	5 921	685 126
2017	6,15	13,01	38,71				
	2 167 129	4 304 004	15 398	133 279	559 897	5961	699 137

Pour l'année 2018, Monsieur Convert propose de suivre l'avis de la commission « Finances » qui ne souhaite pas augmenter les taux sur cette année.

En fonction des bases d'imposition prévisionnelles de l'Etat 1259 envoyé par les services de l'Etat et des taux qui restent inchangés, les produits attendus sur 2018 sont, sur la taxe

d'habitation, de 135 054 €, sur la taxe foncière « bâti » de 588 182 € et sur la taxe foncière « non bâti » de 5961 € soit un montant total attendu de 729 197 €.

PREVISIONNEL 2018

	TH	FB	FNB	MONTANT TOTAL	
BASES	2 196 000	4 521 000	15 400		
TAUX	6,15	13,01	38,71		
PRODUITS	135 054	588 182	5961	729 197	

COMMUNE: **329 VOGLANS**
 ARRONDISSEMENT: **73 CHAMBERY**
 TRESORERIE SPL: **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES**



N° 1288 COM (1)
TAUX
FDL
 2018

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

	Bases d'imposition effectives 2017	Taux d'imposition communaux de 2017	Taux d'imposition prévisionnels 2018	Bases d'imposition prévisionnelles 2018	Produits à taux constants (col.4 x col.1 ou col.2)
Taxe d'habitation	2 167 120	6,15	>>>	2 196 000	135 054
Taxe foncière bâti	4 304 004	13,01	>>>	4 521 000	588 182
Taxe foncière non bâti	15 395	38,71	>>>	15 400	5 961
CFE			>>>		0
Total					729 197

1. CALCUL DES TAUX 2018 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Produit révisé à l'échelle du budget	763 602	Total allocations emprunteurs	14 205	Produit taxe personnelle FNB	-	Produit des PDL	-	Produit de la CFE	-	Produit de la DACCN	729 197	Produit révisé de la répartition TFL des communes concernées	-
--------------------------------------	---------	-------------------------------	--------	------------------------------	---	-----------------	---	-------------------	---	---------------------	---------	---	---

2. CALCUL DES TAUX 2018 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

	Taux de référence de 2017 (col.2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE	Taux de référence 2018 (col.4 x col.5)	Taux votés	Bases d'imposition prévisionnelles 2018	Produit correspondant (col.10 x col.11)
Taxe d'habitation	6,15	12,035	6,15	6,15	2 196 000	135 054
Taxe foncière (bâti)	13,01	1,00000	13,01	13,01	4 521 000	588 182
Taxe foncière (non bâti)	38,71	1,00000	38,71	38,71	15 400	5 961
CFE	>>>	-	-	-		
Total						729 197

A CHAMBERY, le 26 Mars 2018
 Le Directeur DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
 JEAN-MICHEL BLANCHARD

A VOGLANS, le 20 Mars 2018
 Le maire,



FIRLLETA RETOURNER AUX SERVICES PRÉFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES,
 ACCOMPAGNÉ DE LA DÉCLARATION DE VOTE DES TAUX

COMMUNE : 325 VOGLANS

ARRONDISSEMENT : 73 CHAMBERY

TREASORERIE SPL : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES



N° 1298 CDM (S)

TAUX
FDL
2018

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

3.1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATOIRES

Taxe d'habitation :	13 123
Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	308
b. ZFU, zones à réhabilitation, CIPV	0
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	0
Taxe foncière (non bâti) :	774
Taxe professionnelle CFE :	
a. Déduction unique spécifique (10%)	0
b. Réduction des bases des créateurs d'établissements	0
c. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
d. Autres allocations	
Différence pour verse de TRAJ :	0

3.2. TAUX APPLICABLES

Règles applicables par le conseil municipal	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Collectivité Foncière des Entreprises (CFE)	
Règles applicables par la loi ou dans certains zones	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Collectivité Foncière des Entreprises (CFE)	
Règles applicables par la loi ou dans les zones agricoles	
3. CVAE :	2 122
a. CVAE - part nette versée par les entreprises	>>>
b. CVAE - part dégrèvé	
c. CVAE - part relative aux installations compensées	
d. CVAE - part relative aux installations non compensées	

3.3. PRODUIT DES IPEL

Eolennes & hydroélectriques	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gas - Stockage, transport...	

3.4. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

	Taux dégrèvés comparés de 2017, au niveau régional		Taux plafonds 2018	Taux 2017 des EPCI	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2018 (col.15 - col.16)	MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE		Taux de CFE perçus en 2017 par la commune, la commune déléguée ou le groupement ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
	2017	départemental				Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale	
Taxe d'habitation	24,47	18,16	61,18	5,48000	55,70	>>>	>>>	
Taxe foncière (bâti)	21,00	22,62	56,30	>>>	56,30	>>>	>>>	
Taxe foncière (non bâti)	48,46	97,02	242,55	3,36000	239,19	>>>	>>>	
CFE	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	26,65

DIMINUTION SANS LIEN	Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée	
	Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	



Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents de maintenir sur l'année 2018 les taux appliqués en 2017, à savoir :

- Taxe d'habitation : 6.15
- Taxe foncière « bâti » : 13.01
- Taxe foncière « non bâti » : 38.71

Pour : 14 dont 2 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Attribution des subventions 2018

Suite à la commission finances du 26 février, Monsieur Convert présente au conseil municipal le tableau des subventions qui pourraient être allouées aux différentes associations communales et organismes extérieurs à la commune.

Monsieur le maire propose à l'assemblée de se prononcer pour chacune des subventions. Il demande aux conseillers municipaux ayant des fonctions dans une de ces associations, de bien vouloir ne pas prendre part au vote pour la subvention attribuée à l'association dont ils sont membres.

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	SUBVENTIO N ALLOUEE POUR 2018	POUR	ABSTENTION (A) CONTRE (C)	N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE
SCIC PLANET BOUT'D'CHOUX	12 500 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
UNION FEDERALE DES ANCIENS COMBATTANTS (COTISATION ASS. ANC. COMBATTANTS VOGLANS)	36 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
ASSOCIATION PARENTS ELEVES	1 350 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
LOISIR MUSIQUE	1000 €	13 dont 2 pouvoirs	0	J. Convert
ASSOCIATION "LES RECYCLES"	300 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
ASSOCIATION SPORTIVE DE VOGLANS (ECOLE ELEMENTAIRE)	3200 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
ASSOCIATION TOUCH'RUGBY	1400 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
ASSOCIATION SCOLAIRE DE L'ECOLE MATERNELLE	2 500 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
LES COPAINS D'ACCORD	300 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
EPGV – GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	800 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
CREA PATCHWORK	300 €	13 dont 1 pouvoir	0	A.Pollier
ELAN VOGLANAIS	2 750 €	13 dont 2 pouvoirs	0	J. Convert
ESVV	4 000 €	12 dont 1 pouvoir	0	D.Elhombre J.Noiray
BANQUE ALIMENTAIRE	150 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
ASSOCIATION CARRITATIVE "RESTO DU CŒUR"	150 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
SOUVENIRS FRANÇAIS AIX-LES-BAINS	40 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
ASSOCIATION "LES PAPILLONS BLANCS"	140 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
ASS. JALMALV (accompagnement fin de vie)	150 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
ASS. LOCOMOTIVE (accompagnement enfants cancéreux)	100 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
ASSOCIATION "SCLEROSES"	100 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
ASSOCIATION DES PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC	200 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
COMITE DEPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LE CANCER	150 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0
ASSOCIATION MALADIE ALZHEIMER	150 €	14 dont 2 pouvoirs	0	0

Soit un montant total de subventions allouées de 31 766.00 €

➤ Tarifs des locations des salles

Monsieur Convert informe que suite aux travaux au complexe Noël Mercier et à la création de nouvelles salles, les tarifs ont été examinés en commission « Finances » du 26 février et présentés en commission Vie associative et culturelle. Les nouvelles propositions de tarifs sont les suivantes.

LOCATION DE SALLES TARIFS						
COMPLEXE NOEL MERCIER	GRANDE SALLE	PETITE SALLE RDC	SALLE REUNION ETAGE	GRANDE SALLE + PETITE SALLE	SALLE REUNION + PETITE SALLE	MAIRIE SALLE EXPO
CAUTION	600 €	400 €	250 €	1000 €	500 €	200 €
Associations communales	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Week-End (2jrs) Résidents Voglans	450 €	300 €	////////	700 €	////////	
Journée semaine hors weekend Professionnels - Entreprises de VOGLANS	300 €/JRS	230 €/JRS	150 €/JRS	500 €/JRS	300 €/JRS	
Week-End Extérieurs						100 € + 20€/JRS SUP

Il est convenu de dénommer chaque salle.

Après avis de la commission « Vie associative et culturelle », la grande salle sera appelée « Belle eau », la petite salle au rez-de-chaussée, « Terre-nue » et la salle de réunion à l'étage, « Pré Fontaine ».

Monsieur le maire précise que toutes les réunions seront organisées dans les différentes salles de ce bâtiment et que les salles de la Dent du Chat et du Nivolet seront réservées aux activités scolaires et périscolaires.

Monsieur le maire demande à ce que les noms de ces salles figurent dans la délibération. Il est précisé que pourront louer les salles en « journée, semaine hors week-end, les particuliers et entreprises de Voglans pour des « séminaires et formations ». Monsieur le maire demande à l'assemblée de se prononcer sur les tarifs de location et les noms des salles. Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces tarifs qui seront applicable à compter du 1^{er} septembre 2018.

Pour : 14 dont 2 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Budget primitif 2018

En introduction du budget 2018, Monsieur Convert présente le document ci-dessous, envoyé par les services de l'Etat et qui donne des éléments financiers importants par commune. Sur ce graphique, les colonnes en vert représentent les recettes de fonctionnement, en bleu, les dépenses de fonctionnement et la différence représente la capacité d'autofinancement **brute**, schématisée par un point par année et une ligne sur les cinq années, en orange. La capacité d'autofinancement brute sur :

2013 est de 851 264 €

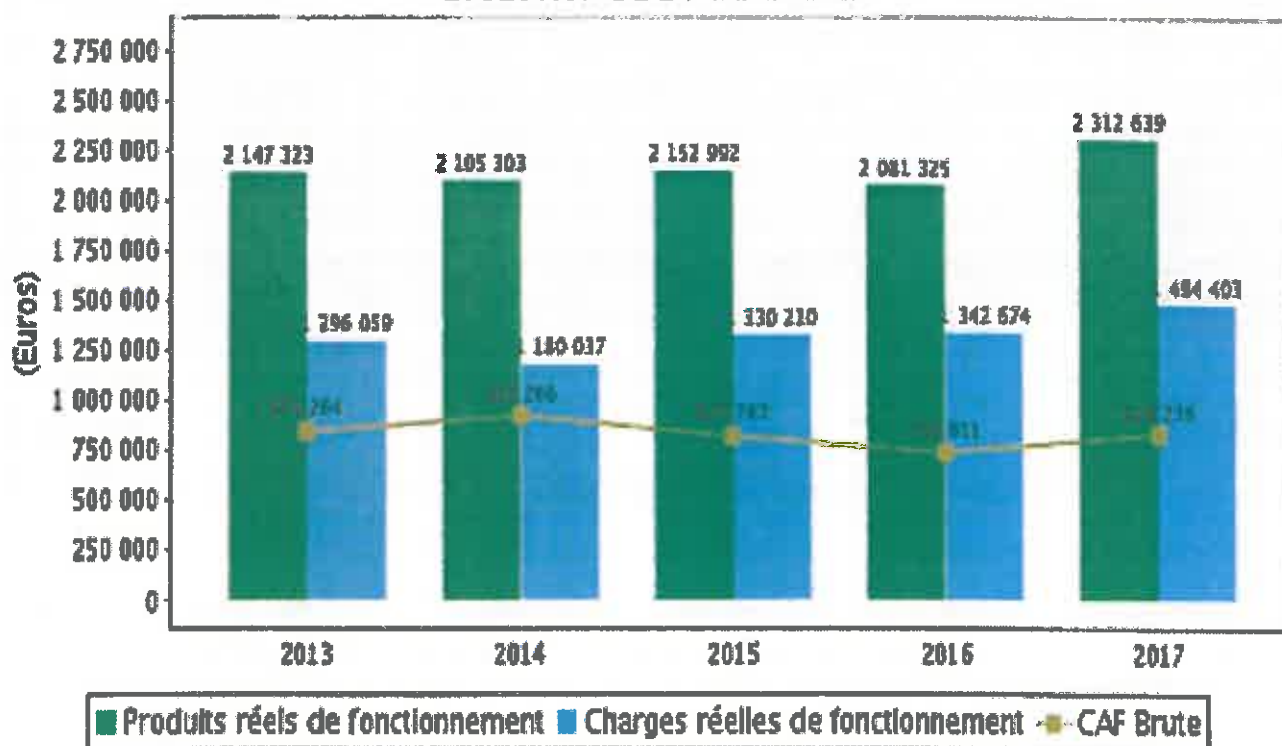
2014 est de 972 526 €

2015 est de 822 783 €

2016 est de 738 651 €

2017 est de 828 236 €

EVOLUTION DE LA CAF BRUTE

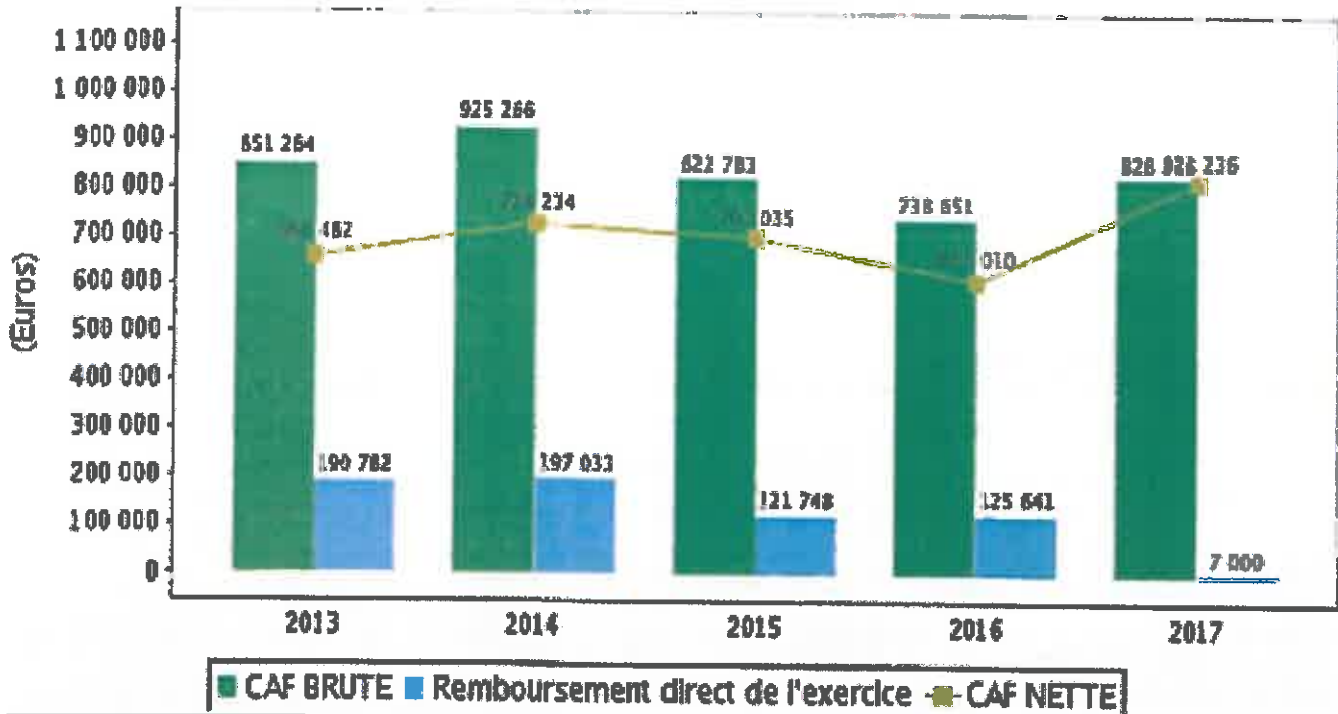


La capacité d'autofinancement **nette** est la CAF Brute moins le remboursement des emprunts.

Le tableau ci-dessous est très révélateur du peu d'endettement de la commune.

Sur 2017, seul reste l'emprunt de la Caisse d'Allocation Familiale à taux zéro dont le montant s'élève à 7000 € annuel. L'encours de la dette au 1/01/2018 est de 28 000€.

EVOLUTION DE LA CAF NETTE



A l'issue de cette présentation, Monsieur Convert poursuit avec la présentation du budget primitif par section et par chapitre.

Dépenses de Fonctionnement

Commune de Voglans - 73 - Budget Communal		BP 2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	631 252,00	0,00	588 736,00		588 736,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	708 450,00	0,00	782 600,00		782 600,00
014	Atténuations de produits	44 000,00	0,00	42 000,00		42 000,00
65	Autres charges de gestion courante	182 700,00	0,00	149 700,00		149 700,00
Total des dépenses de gestion courante		1 546 402,00	0,00	1 542 936,00		1 542 936,00
66	Charges financières		0,00	10 000,00		10 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00		2 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00		30 000,00		30 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 568 402,00	0,00	1 584 936,00		1 584 936,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	600 000,00		664 194,00		664 194,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (504,00		0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		600 504,00		664 194,00		664 194,00
TOTAL		2 168 906,00	0,00	2 249 130,00		2 249 130,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 249 130,00
--	---------------------

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 249 130 € dont 664 194 € d'autofinancement, inscrit au compte 023 « Virement à la section d'investissement ».

Monsieur Convert donne lecture des montants proposés sur les différents chapitres et pour certains explique la raison pour laquelle, il est constaté une différence, parfois élevée entre ce budget et le budget précédent. Notamment sur le chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés qui se trouve en augmentation de plus de 54 000 € dû essentiellement aux remplacements d’agents en arrêt de travail. Des postes comme ceux chargés des activités périscolaires doivent être remplacés et cela a un coût.

La somme de 10 000 € est portée au chapitre 66 dans la prévision d’un emprunt à contracter sur cet exercice.

Recettes de Fonctionnement

Pour les recettes de fonctionnement le montant total est de 2 249 130 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	22 300,00	0,00	25 000,00		25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	154 870,00	0,00	163 210,00		163 210,00
73	Impôts et taxes	1 663 182,00	0,00	1 733 193,00		1 733 193,00
74	Dotations, subventions et participations	32 481,00	0,00	28 197,00		28 197,00
75	Autres produits de gestion courante	286 580,00	0,00	297 030,00		297 030,00
Total des recettes de gestion courante		2 159 413,00	0,00	2 246 630,00		2 246 630,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	107 769,13	0,00	2 500,00		2 500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 267 182,13	0,00	2 249 130,00		2 249 130,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (frais de gestion)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		2 267 182,13	0,00	2 249 130,00		2 249 130,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 249 130,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	684 194,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Dépenses d'investissement

Sur la section d'investissement, apparaissent les reports et les nouveaux crédits pour les différents travaux et acquisitions prévus cette année, le déficit reporté de l'exercice 2017 pour un montant de 403 978.36 €, ce qui porte le montant total des dépenses d'investissement à 2 502 926.44€.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	34 000,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	2 000,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	1 062 213,65	300 000,00	429 448,08		729 448,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	758 000,00	200 000,00	1 130 000,00		1 330 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 856 213,65	500 000,00	1 559 448,08		2 059 448,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	0,00	500,00		3 500,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	0,00	39 000,00		49 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des per		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses financières	13 000,00	0,00	39 500,00		52 500,00
45	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 869 213,65	500 000,00	1 598 948,08		2 068 948,08
040	Opérations d'ordre entre sections (9)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00		0,00
	TOTAL	1 869 213,65	500 000,00	1 598 948,08		2 068 948,08
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					403 978,36
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 502 926,44

Monsieur Convert liste les investissements prévus sur 2018 et qui sont portés sur les chapitres 21 et 23.

INVESTISSEMENTS

2018

CHAPITRE 21	Montant prévu au BP
Achat de terrains	10 000,00
Travaux sur bâtiments (peinture - AD'Ap - sol salle polyval..)	109 254,08
Mode doux (secteur 1bis et 2) voir début du secteur 3	274 194,00
Aménagement Villarcher (T.A.M.)	166 000,00
Fin de l'enfouissement des réseaux	10 000,00
Vidéo protection (aire de jeux - salle polyvalente)	13 000,00
Achat matériel et outillage voirie et technique	15 000,00
Matériel de bureaux et mat. Informatique	10 000,00
Mobilier	47 000,00
Fin de l'aire de jeux - acquisition des jeux	75 000,00
CHAPITRE 23	
Réhabilitation et extension du complexe N.MERCIER	1 330 000,00
CHAPITRE 10 - 16	
Taxe d'aménagement et Frais d'emprunt	39 500,00
Solde d'exécution 2017 reporté (déficit)	403 978,36
MONTANT TOTAL	2 502 926,44

Recettes d'investissement

Pour un montant total de 2502 926.44€, elles sont constituées principalement par :

- Des subventions à hauteur de 44 000 €
- La prévision d'un emprunt de 250 000 €. Il sera réalisé rapidement et affecté à la réhabilitation et extension du complexe Noel Mercier. Un second emprunt est prévu en fin d'exercice, de 150 000 €. Il sera affecté à l'aménagement du secteur de Villarcher.
- Les cessions (terrains et bâtiment de l'ancienne mairie) pour 350 000€,
- Le FCTVA pour 215 000€
- L'affectation de l'excédent de fonctionnement 2017 pour 827 732.44 €
- Le virement de la section de fonctionnement pour 664 194.00.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (3)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 139)	38 790,00	0,00	44 000,00		44 000,00
15	Emprunts et dettes assimilées (hors 166)	400 000,00	0,00	400 000,00		400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	250 000,00		350 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	459 790,00	0,00	794 000,00		794 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	125 700,00	0,00	215 000,00		215 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)	750 137,51	0,00	827 732,44		827 732,44
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	2 000,00		2 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières	878 837,51	0,00	1 044 732,44		1 044 732,44
45	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 338 627,51	0,00	1 838 732,44		1 838 732,44
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	600 000,00		664 194,00		664 194,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	504,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	600 504,00		664 194,00		664 194,00
	TOTAL	1 939 131,51	0,00	2 502 926,44		2 502 926,44

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 502 926,44

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des réserves propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouvelles investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	664 194,00
--	-------------------

Monsieur le maire, avant de mettre au vote ce budget primitif, fait une synthèse de tout ce qui a été porté sur ce budget et mentionne l'intérêt d'être vigilant sur le chapitre 012 - « Charges de personnel et frais assimilés ».

Il rappelle la nécessité de maîtriser le fonctionnement pour dégager de l'autofinancement et permettre la réalisation de travaux importants.

Sur cet exercice, des études seront lancées pour permettre la poursuite des aménagements dans le cadre des « Modes doux » et notamment sur Villarcher, le Chemin de Sonnaz et l'entrée nord de Voglans.

Les cessions prévues au cours de l'année 2019 avec le FCTVA et le virement de la section de fonctionnement, permettraient une rentrée de liquidité, d'environ 1 800 000€.

A l'issue de cet exposé, le maire demande au conseil municipal de valider ce budget primitif 2018.

Monsieur Convert rappelle la présentation générale du budget 2018, équilibré tant en section de fonctionnement pour 2 249 130 € qu'en investissement pour 2 502 926.44 €.

Commune de Voglans - 73 - Budget Communal		BP	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 249 130,00	2 249 130,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 249 130,00	2 249 130,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1968)	1 588 948,08	2 502 926,44
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	600 000,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 403 978,36	(si solde positif)
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 502 926,44	2 502 926,44
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	4 752 056,44	4 752 056,44

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents ce budget primitif 2018

Pour : 14 dont 2 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Demandes de subventions D.E.T.R.

Monsieur le maire présente deux dossiers de demande de subvention au titre de la D.E.T.R., un déposé pour l'accessibilité des services publics dans le cadre de la mise au normes PMR des bâtiments administratifs et l'autre pour l'aménagement de sécurité des voiries.

Ces deux subventions sont acceptées à l'unanimité des présents.

Pour : 14 dont 2 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Demandes de subventions à la Région Auvergne Rhône-Alpes

Deux dossiers seront déposés auprès des services de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la création de nouvelles salles au complexe Noël Mercier et pour l'aménagement de sécurité des voiries.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la demande de subventions pour ces deux projets de travaux.

Pour : 14 dont 2 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

II - AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- Madame CAVALLO Sandrine donne lecture des autorisations d'urbanisme délivrées depuis la réunion du conseil municipal du 12 février 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2018					
LISTE PC / DP / CU / AT accordés ou refusés depuis le Conseil Municipal du 12/02/2018					
DOSSIER N°	DEMANDEUR	DATE DE DEPOT	NATURE DE LA DEMANDE	LIEU DES TRAVAUX	AVIS
PERMIS D'AMENAGER					
PA 17 C 3002	PK PROMOTION	20/11/2017	Lotissement 12 lots	Villarcher	Rejeté le 19/03/2018
PERMIS DE CONSTRUIRE					
PC 17 C 1012	M. et Mme LAIOUAR	13/11/2017	Maison individuelle	"Les Vergers de Bouvard"	Refusé le 14/03/2018
PC 17 C 1013	M. CHAFFARDON	16/11/2017	Maison individuelle	"Les Vergers de Bouvard"	Accordé le 08/03/2018
PC 17 C 1016	M. et Mme FONTANA	20/12/2017	Maison individuelle	"Les Vergers de Bouvard"	Accordé le 12/03/2018
PC 17 C 1017	M. et Mme DIAS DE ALMEIDA LATADO	20/12/2017	Maison individuelle	"Les Vergers de Bouvard"	Accordé le 12/03/2018
PC 17 C 1018	M. et Mme ROUX	21/12/2017	Maison individuelle	"Les Vergers de Bouvard"	Accordé le 14/02/2018
PC 17 C 1019	M. et Mme MIEUZET	22/12/2017	Maison individuelle	"Les Vergers de Bouvard"	Accordé le 08/03/2018
PC 18 C 1002	M. HUMBERT Mme BECK	18/01/2018	Maison individuelle	"Les Vergers de Bouvard"	Accordé le 19/02/2018
PC 18 C 1003	M. MARTINET Mme DAMOIS	25/01/2018	Maison individuelle	"Les Vergers de Bouvard"	Accordé le 13/03/2018
PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF					
PC 17 C 1002-M1	M. COTTAREL	09/01/2018	Suppression abri voiture et modification implantation de la maison	Champ de Gorn	Accordée le 19/02/2018

DECLARATIONS PREALABLES					
DP 18 C 5001	SARL LES CHARMETTINS	03/01/2018	Création d'une terrasse extérieure	26 rue de la Françon	Annulée le 09/02/2018
DP 18 C 5004	M. BURY	18/01/2018	Régularisation d'un four à pain	49 allée de l'Orée du Lac	Accordée le 19/02/2018
DP 18 C 5005	M. ORCEL	19/01/2018	Création d'un abri voiture ouvert	53 allée de l'Orée du Lac	Accordée le 13/02/2018
DP 18 C 5006	SARL LES CHARMETTINS	03/01/2018	Rénovation des façades et création d'une terrasse extérieure	26 rue de la Françon	Annulée le 08/03/2018
DP 18 C 5007	SARL GARAGE DES PINS	13/02/2018	Création d'une aire de stockage de véhicules, d'une clôture et d'un brise-vue	Rue Pré Gault	Accordée le 02/03/2018
DP 18 C 5008	M. COMBET	05/03/2018	Création et agrandissement d'ouvertures en façades	299 rue Bouvard Dessous	Accordée le 14/03/2018
DP 18 C 5009	SARL LES CHARMETTINS	05/03/2018	Rénovation des façades et création d'une terrasse extérieure	26 rue de la Françon	Accordée le 19/03/2018
DP 18 C 5010	SARL LINKPROJET	08/03/2018	Création de 6 places de stationnement dont 2 couvertes	464 rue de la Plaine	Rejetée le 19/03/2018
DP 18 C 5011	SARL LINKPROJET	08/03/2018	Création de 3 places de stationnement dont 2 couvertes	464 rue de la Plaine	Rejetée le 19/03/2018

CERTIFICATS D'URBANISME D'INFORMATION					
CU 18 C 2010	Maître GIROUD	09/02/2018	Terrain AC BTP EURL	Champ de Goin	Arrêté le 13/02/2018
CU 18 C 2011	Maître TISSOT DUPONT	19/02/2018	Bail JS INVEST	Rue de la Françon	Arrêté le 21/02/2018
CU 18 C 2012	Maître BRUNEL	23/02/2018	Appartement M. PERRET	790 rue Centrale	Arrêté le 26/02/2018

➤ Régularisations foncières

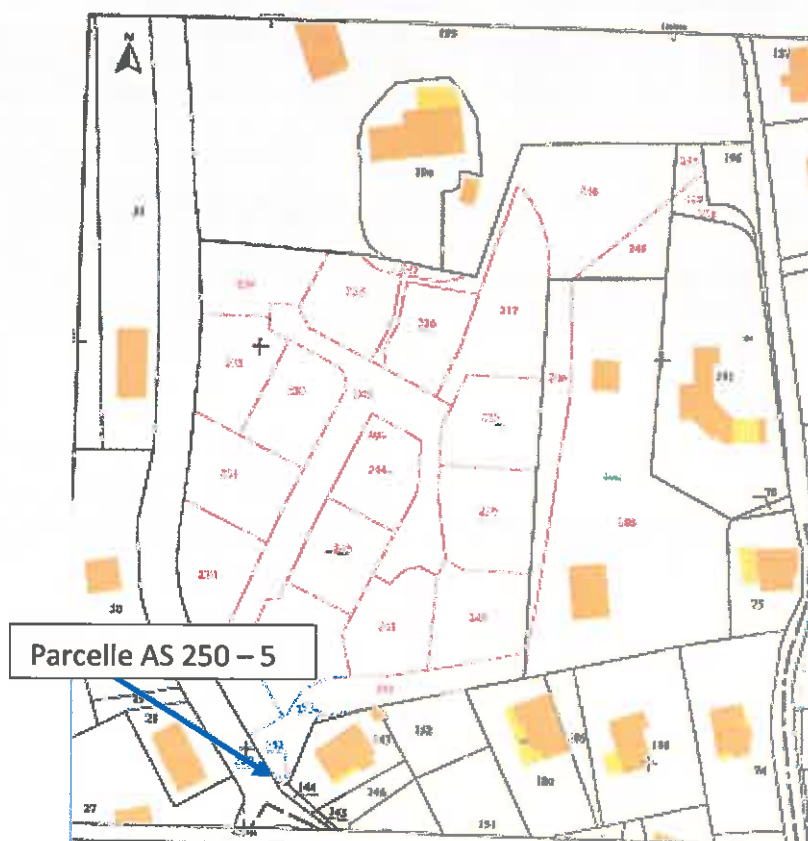
Monsieur le maire présente un dossier de régularisation foncière pour une parcelle de 5 m² à Bouvard au lieu-dit « A la cave » cadastrée AS 250.

Cette régularisation sera effectuée par acte en la forme administrative et à titre gracieux.

Toutefois, l'ensemble des frais d'établissement de l'acte et de géomètre seront pris en charge par la commune.

Le conseil municipal accepte l'acquisition de cette parcelle, la prise en charge des frais associés à cet achat et autorise Madame Bernon à signer l'acte.

Pour : 14 dont 2 pouvoirs
Contre : 0
Abstention : 0



Les principes retenus par AREA et l'Etat pour améliorer significativement la situation dans le futur ont été les suivants :

- ✓ Séparer les flux de circulation en relation avec Annecy et Lyon ;
- ✓ Modifier les caractéristiques techniques des bretelles pour en améliorer la sécurité ;
- ✓ Moderniser l'infrastructure et le fonctionnement de la gare de péage du Chambéry Nord, notamment en réaménageant la gare et la plateforme de péage, en supprimant le parking central et en créant une aire de covoiturage en latéral.

Depuis le début de la concertation publique en 2014, les nombreux échanges ont permis de faire évoluer le projet pour répondre aux attentes exprimées par les collectivités, en particulier sur les points suivants :

- ✓ Maintien de la bretelle d'accès à l'A41 pour les usagers en provenance du Nord de la voie rapide urbaine et en direction d'Annecy, évitant un trafic supplémentaire sur l'échangeur de la Motte Servolex déjà saturé aux heures de pointe,
- ✓ Maintien de la bretelle actuelle de sortie vers la voie rapide urbaine Nord et Sud pour les usagers de l'A41, en provenance d'Annecy/Genève ; évitant ainsi des impacts sur la zone d'activités des Landiers, située à l'Ouest de la voie rapide urbaine.
- ✓ Maintien d'une voie d'accès à la zone des Landiers Nord depuis la voie rapide urbaine. Le projet intègre le déplacement vers le Nord de cette voie avec un débouché à proximité de l'enseigne Castorama ; réaménagement rendu nécessaire par la création de la nouvelle bretelle d'accès à l'A41 Annecy/Genève depuis la voie rapide urbaine Sud.

Un avis est demandé sur ce projet, au vu des éléments proposés.

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de cet aménagement sous réserve de la prise en compte des éléments suivants :

- **Nouvelle bretelle d'accès à la zone des Landiers Nord :**

La nouvelle bretelle d'accès à la zone des Landiers Nord au droit de l'enseigne « CASTORAMA » va générer un trafic important en lien avec les concessions automobiles et la grande enseigne de bricolage située immédiatement à l'extrémité de cette bretelle.

Il conviendra qu'AREA prenne toutes les mesures pour éviter un risque de remontées de file sur la VRU avec la création d'un giratoire suffisamment dimensionné qui intègre notamment l'élargissement de cette bretelle à deux voies d'entrées sur le giratoire.

Par ailleurs, le déplacement de cet accès à la zone des Landiers étant directement lié à l'amélioration des conditions de sécurité dans la bretelle d'accès au péage autoroutier (zone où des renversements de poids lourds sont constatés), il est nécessaire que ces travaux soient réalisés de manière simultanée avec une bretelle d'accès à l'autoroute sécurisée dès les premières phases du chantier.

- **Aire de covoiturage :**

L'accessibilité de la nouvelle aire de stationnement prévue en partie latérale de la barrière de péage ne sera pas optimale puisque desservie uniquement dans un sens de circulation (vers Chambéry). Pour y accéder, un détour peu lisible par la zone d'activité de l'Erier rendra cet espace de stationnement peu incitatif pour les besoins de covoiturage.

C'est pourquoi, il paraît essentiel d'identifier et de créer dans le cadre de ce projet deux nouvelles aires de covoiturage à proximité immédiate de la VRU en provenance du nord et du sud de l'échangeur VRU/A43.

Au nord, une parcelle propriété du Département de la Savoie qui jouxte le giratoire de Villarcher (jonction RD1504/RD1201) permet de créer un parking d'une capacité de 90 places.

Au sud, les propositions faites par les collectivités n'ont pas été acceptées par AREA et, il est essentiel qu'AREA prenne en compte dans le cadre du projet, la réalisation d'une aire d'une capacité d'environ 100 places.

- **Impacts sur la zone d'activité économique :**

Le projet a un très fort impact sur la zone d'activité des Landiers.

D'une manière générale, il est indispensable que les entreprises impactées par le projet soient accompagnées par AREA avec des compensations proposées au cas par cas à hauteur des préjudices constatés.

Cet accompagnement devra être mis en place aussi bien pour les entreprises directement touchées par le projet que pour les entreprises pour lesquels des contraintes ou des nuisances entraînant une perturbation significative de leur activité auront été constatées pendant la phase de chantier.

A hauteur de la bretelle d'accès au péage, les entreprises Dispano et Mont Blanc Composites sont fortement impactées au niveau du bâti, des parkings et des accès de leur ténement foncier.

AREA devra prendre en charge tous les travaux de réaménagement des parcelles impactées de même que le relogement des familles des gens du voyage en voie de sédentarisation des sites des Blachères et des Ménestrels.

- **Financements des aménagements connexes :**

Les aménagements connexes sous maîtrise d'ouvrage Chambéry métropole -Cœur des bauges sont les suivants :

- o L'aire de covoiturage de Villarcher et celle souhaitée le long de la VRU au sud de l'échangeur VRU/A43
- o Les giratoires de Belle eau et de la Françon situés dans la zone d'activités des Landiers ainsi l'élargissement à deux voies de la branche du giratoire de Villarcher en sortant de la zone d'activité.

Compte-tenu des besoins de covoiturage directement liés au projet, il est proposé qu'AREA finance à hauteur de 100% la création de ces aires en dehors de la maîtrise du foncier qui restera sous la responsabilité des collectivités locales.

Compte-tenu des conditions de circulation qui seront dégradées par le projet en certains points singuliers dans la zone des Landiers, il est demandé une participation d'AREA à hauteur de 80% du coût d'aménagement des carrefours précités.

- **Equipement de protection sonore :**

L'étude d'impact faite dans le cadre de ce projet a minoré considérablement les nuisances sonores générées par cet aménagement. Or 2 éléments vont inévitablement augmenter ces nuisances.

- Augmentation du trafic : une étude d'impact faite récemment dans le cadre d'une opération préalable d'aménagement sur la commune de Voglans à proximité de l'A 41 mentionne une augmentation importante des flux sur les prochaines années.
- Création d'une gare de péage dans le sens Chambéry-Annecy : l'implantation de cette infrastructure sur la voie montante va obliger les véhicules, et notamment les poids lourds, à un redémarrage une fois le péage franchi. Les moteurs, très

sollicités dans cette phase, vont immanquablement générer une pollution atmosphérique ainsi qu'une nuisance sonore importante pour les habitations sur la commune de Voglans et plus précisément, sur le hameau des Bouvards situés sur la partie gauche de l'A41 (sens montant) et sur tous les lotissements situés un peu plus haut, **de part et d'autre** de cet axe autoroutier.

C'est pourquoi, il est impératif que des équipements de protection sonore, type mur anti-bruit, soient installés sur cette zone par le pétitionnaire.

Pour : 14 dont 2 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

III - TRAVAUX

Monsieur Burdet présente à l'écran l'avancement des travaux.

- Modes doux – Aménagement de sécurité



Le marquage au sol pour la traversée de la route à vélo est réalisé. Les cyclistes sont dirigés sur Chambéry par la route de Bouvard Dessous plutôt que par le chemin du Gaz.

Les travaux restant à faire sont la pose de barrières, les plantations vers le poste d'Eiffage. Le rond-point vers l'entreprise EIFFAGE qui sera aménagé courant 2019.

➤ **Complexe Noël MERCIER**

Les conditions climatiques ont, non seulement, générées des problèmes d'inondation mais aussi du retard dans l'exécution des travaux.

A ce jour, les descentes de chenaux sont raccordées, les caniveaux tout autour du bâtiment ont été réalisés et les menuiseries intérieures posées.



Les travaux se poursuivent avec la mise aux normes des toilettes de la grande salle et l'aménagement de l'entrée.

IV – ENFANCE - JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

➤ **Lignes pédibus**

Madame Bernon rappelle le projet Ecomobilité avec la mise en place de deux lignes pédibus. Elles vont démarrer le vendredi 27 avril par un défi des écoliers. L'objectif de cette journée est d'inciter les enfants à utiliser ce mode de déplacement pour se rendre à l'école. Des lots récompenseront les élèves de la classe dont le plus grand nombre sera venu à l'école par un autre mode de déplacement que la voiture

La première ligne, sur le chemin de Sonnaz, démarre au Domaine des Cimes se poursuit par le lotissement et le chemin des Massettes, emprunte le chemin piétonnier vers les immeubles « Les Terrasses du soleil » et arrive à l'ouest du groupe scolaire.

Le parent référent de cette ligne est Madame Isabelle VINET.



La deuxième ligne, sur la rue Centrale, démarre au cimetière avec des arrêts à l'école de musique, au droit de l'immeuble la Fontaine vers le salon de coiffure, à l'intersection du chemin de l'Epine et arrivée au groupe scolaire.

Le parent référent de cette ligne est Madame Stéphanie Pegaz-Hector.

Un passage sur ces deux lignes a permis de déterminer les points de rassemblement, le marquage au sol et notamment de petites figurines. Il est important que les automobilistes aient conscience que des enfants peuvent traverser.

Des études révèlent l'importance de ce marquage au sol.

Une communication a été faite auprès des



➤ Ecoles

Madame Bernon évoque les points traités lors des conseils d'écoles.

En élémentaire, les élèves d'une classe partent en classe de découverte à Colempces en Auvergne.

Un vote a eu lieu par rapport à la semaine de 4 jours ou 4 jours ½.

Sur 12 votants en élémentaire, 8 ont voté pour l'organisation actuelle, 2, contre et 2 abstentions.

En maternelle, les projets sur l'année ont, eux aussi, été évoqués. Quant au vote, le résultat a été différent de celui de l'élémentaire, avec sur 9 votants, 5 contre l'organisation actuelle et 4 pour le maintien.

Les 3 parents présents au conseil d'école ont choisi de voter en proportion du sondage réalisé, à savoir 2, pour et 1 contre.

➤ SIVU Planèt'Jeunes

Madame Bernon poursuit avec le bilan des activités des centres de loisirs de Planèt'jeunes sur les deux dernières années.

La première colonne représente le nombre d'enfants différents qui ont fréquenté le centre et la deuxième, le nombre de journées comptabilisées en ½ journée.

Sur la commune de Voglans, il est constaté sur les deux centres et l'activité « Jeunesse » une augmentation de la fréquentation.

La ligne « Extérieur » représente les enfants des communes d'Aix les Bains, Chambéry, Sonnaz. Les prix appliqués pour ces familles sont plus élevés.

Bilan d'activités des centres de loisirs

	FRIMOUSSES				FINAUDS				JEUNESSE			
	2016		2017		2016		2017		2016		2017	
DRUMETTAZ CLARAFOND	20	136,50	20	150,00	79	701,50	96	794,00	24	101,50	21	100,50
MERY	12	76,50	12	74,50	58	664,50	57	594,00	11	82,00	16	104,00
MOUXY	7	43,50	4	24,00	60	664,00	60	639,00	11	68,00	9	23,50
VIVIERS DU LAC	16	128,00	12	87,00	47	656,00	55	543,50	10	53,50	7	23,00
VOGLANS	15	95,50	26	158,00	35	475,50	35	398,00	8	29,00	10	80,00
EXTERIEUR	5	25,00	8	73,00	21	273,00	21	251,50	8	80,50	9	38,00

En attente de la décision de Monsieur le Préfet sur la sortie de la commune de Mouxy, le budget de ce syndicat a été réalisé avec 4 communes et avec 5 communes, sachant que tout mois commencé est dû.

L'appel de la part investissement va être lancé début avril et donc il sera dû par la commune de Mouxy.

V – VIE ASSOCIATIVE – COMMUNICATION

Madame Bernou présente ensuite les animations prévues sur le mois de mars

Avril 2018, les Associations vous préparent....

DATES	Thématiques	Heures	Lieux
Samedi 7 avril	L'A.P.E organise une bourse aux jeux, jouets et matériel de puériculture	de 9 h à 17 h	Salle polyvalente
	ESVV: TOURNOI FOOT : finale PITCH Coupe départementale U 13	A partir de 9 h	Complexe NOËL MERCIER
Samedi 14 avril	VOG'LA FETE organise une Soirée théâtre "FUGUE et FUITE" par la Compagnie du Réverbère, (8€ l'entrée, 3€ pour les moins de 12 ans)	20 h 30	Salle Polyvalente
Week end du 28/29 avril	Les « Cat's Santiag » organise le 1 ^{er} « FESTI CATS » Dance Country, stage, baptême Spider et de nombreuses animations extérieures. Soirée concert « BLACKSTAGE »	Tout le week-end	Complexe NOEL MERCIER
Dimanche 6 mai	Elan Voglanais: TRAIL « Nivolet-Revard » Courses au programme : • Nivolet Revard : 51 km • Malpassant : 27 km • La Voglanaise : Trail découverte de 13 km • Courses enfants 3 à 8 ans de 800m 9 à 14 ans de 3000m Marche festive : 13 km pour découvrir les coteaux de VOGLANS	À partir de 8 h	Complexe NOËL MERCIER



BIBLIOTHEQUE VOGL'EN LYRE ANIMATIONS DU MOIS D'AVRIL

Exposition : 7 mars au 4 avril 2018

« LIVRES D'ARTISTE » autour du thème de la femme par Dominique BARRAL

➤ Atelier « comptines intergénérationnelles »

Mercredi 21 mars de 9h30 à 10h30 - enfants de 0 à 4 ans

➤ Atelier créatif : fabrication de la pâte slime

Mercredi 18 avril de 14h à 15h - de 6 à 12 ans - sur inscription - gratuit.

➤ Rencontre avec l'auteur Evains Weche

Mercredi 25 avril à 19h - bibliothèque de Drumettaz-Clarafond,

Co-organisée avec les bibliothèques de Voglans-Viviers-du-Lac et Drumetaz-Clarafond.

Entrée libre-gratuite.

Avant de clore cette séance, Monsieur le maire informe l'assemblée :

- d'une ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 100 000 €
- des taux retenus pour la commune de Voglans par l'Assemblée départementale qui s'établissent de la façon suivante :

Taux modulés		
Fourchette « basse » Entre 10 % et 30 %	Fourchette « médiane » Entre 15 % et 60 %	Fourchette « haute » Entre 20 % et 78 %
10	15	20

- d'un courrier de Madame la Directrice de l'école élémentaire qui rappelle le souhait de longue date de dénommer le groupe scolaire.

Deux noms sont suggérés par les élèves :

- 1) « Les petits voglansais »
- 2) « Entre montagnes et lac »

Une fois le nom de l'école retenu, il est proposé de faire réaliser une frise à l'entrée du groupe scolaire avec l'aide d'un artiste.


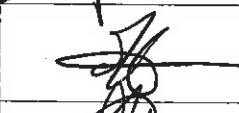




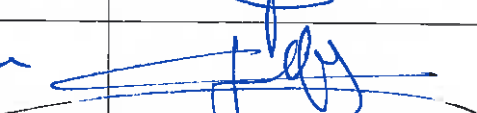
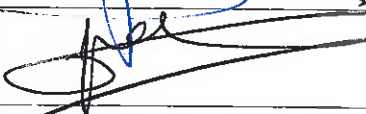
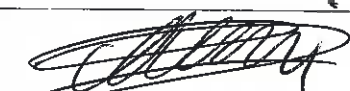

Monsieur le Maire clôt cette séance du conseil municipal à 23 h 23 mn

A VOGLANS, le 13 AVRIL 2018

Le Maire,
Yves MERCIER



APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 20 MARS 2018

NOM - PRENOM	FONCTION	PRESENTS	POUR CONTRE ABSTENTION	SIGNATURE
MERCIER Yves	Maire	Oui	Pour	
BERNON Martine	1 ^{ère} adjointe	Oui	Pour	
CONVERT Jacques	2 ^{ème} adjoint	Oui	Pour	
BURDET Eric	3 ^{ème} adjoint	Oui	Pour	
CAVALLO Sandrine	4 ^{ème} Adjointe	Oui	Pour	
BERNOU Malika	5 ^{ème} adjointe	Oui	Pour	
GOUJON Alain	Conseiller municipal	Oui	Pour	
NOIRAY Jean	Conseiller municipal	Oui		
ELHOMBRE Daniela	Conseillère municipale	Non	Pouvoir à M. Bernon	
POLLIER Andréa	Conseillère municipale	Non	Pouvoir à J. Convert	
SICOLI Carmela	Conseillère municipale	Oui	Pour	
CORREIA DA SILVA-PALUMBO Floriane	Conseillère municipale	Oui	Pour	
GIRARDIN Marcel	Conseiller municipal	Non	-----	-----
ANDRE Isabelle	Conseillère municipale	Non	-----	-----
MARTIN Catherine	Conseillère municipale	Non	-----	-----
BOUVIER Hervé	Conseiller municipal	Non	-----	-----
CROSET Mathieu	Conseiller municipal	Oui		ABSENT LE 23.04.2018
BOLLON Nicolas	Conseiller municipal	Non	-----	-----
TETAZ Isabelle	Conseillère municipale	Oui		